

# Le Manifeste Dana +20 des peuples mobiles

## *Peuples autochtones mobiles, conservation, développement durable et changement climatique vingt ans après la déclaration de Dana.*

Wadi Dana, Jordanie, 10 Septembre 2022

### Résumé exécutif

Nous, représentants des peuples mobiles - y compris les peuples autochtones, traditionnels, nomades et tribaux<sup>1</sup> - et chercheurs et praticiens concernés, sommes réunis ici à Wadi Dana, en Jordanie, pour examiner nos situations, 20 ans après [la Déclaration de Dana](#)<sup>2</sup>, et pour planifier notre futur.

Nous, peuples mobiles, représentons des centaines de millions de personnes dans le monde. Nos environnements et nos modes de vie sont sous pression en raison du changement climatique, de la croissance démographique, de la perte de terres et d'eaux au profit d'autres intérêts et de l'engagement dans l'économie monétaire, souvent à des conditions défavorables. Les préjugés culturels discriminatoires, ainsi que les lois et les politiques, perdurent malgré la ratification des traités et conventions internationaux<sup>3</sup> relatifs aux droits de l'homme.

**Nous appelons les gouvernements** à modifier leurs politiques. D'abord en reconnaissant et en sécurisant formellement nos droits coutumiers et l'accès à nos territoires et à l'usage partagé des ressources. Deuxièmement, en reconnaissant nos autorités traditionnelles et nos lois coutumières afin que les peuples mobiles soient équitablement représentés dans la prise de décision. Troisièmement, encourager une éducation sensible à la culture qui incite les jeunes à honorer les connaissances et les identités traditionnelles.

**Nous appelons les environnementalistes et les écologistes** à respecter nos droits, nos connaissances traditionnelles et nos pratiques de gestion coutumières et à reconnaître le rôle important que jouent les défenseurs de la terre et des droits humains dans notre communauté et notre société<sup>4</sup>. Nous souhaitons rappeler à toutes les parties les accords qu'elles ont conclus et respecter leurs engagements en vertu des accords internationaux<sup>5</sup>. Nous les appelons à rendre efficace le mécanisme de Whakatane et à développer des mécanismes par lesquels les personnes touchées peuvent faire part de leurs préoccupations, les faire juger et régler avec justice par le biais de la restitution, de l'indemnisation et de la médiation.

**Nous appelons les entreprises** à respecter les droits de nos peuples et à mener des évaluations d'impact social, économique, culturel et environnemental pleinement participatives conformément aux lignes directrices d'Akwe:kon<sup>6</sup>. Les projets ne doivent être menés qu'après avoir obtenu notre consentement libre, préalable et éclairé (FPIC)<sup>7</sup> et avec des représentants de notre choix. Les sociétés doivent fournir une indemnisation équitable pour les pertes et les dommages.

Nous offrons ce manifeste comme une invitation ouverte à la collaboration et à approfondir la compréhension mutuelle sur la place des modes de vie mobiles et leur importance dans l'avenir de notre monde.

---

<sup>1</sup> FIDA 2009. Politique d'engagement avec les peuples autochtones, FIDA, Rome.

<sup>2</sup> La Déclaration de Dana, Dana + 10 et Dana + 20 approuvent pleinement la mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Voir le site Web de la Déclaration de Dana : <https://www.danadeclaration.org/>.

<sup>3</sup> Et d'autres instruments mondiaux qui traitent des droits collectifs des peuples autochtones tels que l'UNDRIP, l'OIT 169 et les VGGT.

<sup>4</sup> Déclaration des Nations Unies sur les défenseurs des droits de l'homme.

<sup>5</sup> Approbation de la Déclaration de Dana au 5.2.7 et au 4e Congrès mondial de la nature à Barcelone. En particulier, la décision 28 de la COP 7 de la CDB, la décision 2 de la COP 10, la décision 12 de la COP 12, la décision 8 de la COP 14, toutes avec leurs annexes respectives ; Messages clés du Groupe d'experts intergouvernemental sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) - Messages clés de l'IPBES A6, B6 et D5 de l'évaluation globale.

<sup>6</sup> <https://www.cbd.int/doc/publications/akwe-brochure-en.pdf>

<sup>7</sup> <https://www.fao.org/3/i3496e/i3496e.pdf>